

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **BS 300 EASY Gießharz**

Code du produit: 50322

UFI: VY6E-Y0KM-U00D-ER06

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Résine

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0800 59 59 59
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 22 50 50
PARIS: 01 40 05 48 48
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Acryliertes Oligomer

(suite page 2)

—FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 2)

CAS: 33007-83-9 EINECS: 251-336-1	1,1,1-Triméthylolpropantri(3-mercaptopropionat) Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410 Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	<1%
Numéro CE: 911-490-9 Reg.nr.: 01-2119979579-10	Reaction mass of 2,2'-[(4-méthylphényl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)éthyl](4-méthylphényl)amino]-éthanol Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412	<1%

RUBRIQUE 4: Premiers secours**· 4.1 Description des mesures de premiers secours**

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**· 5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Assurer une aération suffisante.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
3

· Classe de stockage:

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

97-86-9 méthacrylate d'isobutyle

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	3 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	5 mg/kg bw/day (ARB) 3 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	409-415,9 mg/m ³ Air (ARB) 66,5-366,4 mg/m ³ Air (BEV)

33007-83-9 1,1,1-Trimethylolpropantri(3-mercaptopropionat)

Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,14 mg/kg bw/day (ARB)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,49 mg/m ³ Air (ARB)

Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,83 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	1,4 mg/kg bw/day (ARB)

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 4)

Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,83 mg/kg bw/day (BEV) 9,8 mg/m³ Air (ARB) 2,9 mg/m³ Air (BEV)
-------------	----------------------------	---

· PNEC

97-86-9 méthacrylate d'isobutyle

PNEC (wässrig)	10 mg/l (KA) 0,00169 mg/l (MW) 0,0169 mg/l (SW)
PNEC (fest)	0,938 mg/kg Trockengew (BO) 0,474 mg/kg Trockengew (MWS) 4,74 mg/kg Trockengew (SWS)

33007-83-9 1,1,1-Trimethylolpropantri(3-mercaptopropionat)

PNEC (wässrig)	0,156 mg/l (SW)
----------------	-----------------

Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol

PNEC (wässrig)	10 mg/l (KA) 0,005 mg/l (MW) 0,048 mg/l (SW)
PNEC (fest)	0,21 mg/kg Trockengew (BO) 0,12 mg/kg Trockengew (MWS) 1,2 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Protection des mains:



Gants de protection

STOKODERM(<http://www.stoko.com>)STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)FRAPANTOL (<http://www.stoko.com>)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 5)

- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Butylcaoutchouc
- Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Butoject (KCL, Art_No. 897, 898)
Camapren (KCL, Art_No. 720, 722, 726)
Butylcaoutchouc
- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:
Caoutchouc nitrile
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Indications générales.
- Couleur: Incolore
- Odeur: Genre ester
- Seuil olfactif: Non déterminé.
- Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
- Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition >100 °C (Acryliertes Oligomer)
- Inflammabilité Non applicable.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion
- Inférieure: 2,1 Vol %
- Supérieure: 12,5 Vol %
- Point d'éclair 49 °C (97-86-9 méthacrylate d'isobutyle)
- Température d'auto-inflammation 390 °C (97-86-9 méthacrylate d'isobutyle)
- Température de décomposition: Non déterminé.
- pH Non déterminé.
- Viscosité:
- Viscosité cinématique Non déterminé.
- Dynamique: Non déterminé.
- Solubilité
- l'eau: Entièrement miscible
- Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.
- Pression de vapeur à 20 °C: 4 hPa (97-86-9 méthacrylate d'isobutyle)
- Densité et/ou densité relative
- Densité à 20 °C: 1,65 g/cm³
- Densité relative. Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 6)

9.2 Autres informations

- Aspect:
- Forme: Liquide
- Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.
- Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Propriétés explosives: SADT 50°C
- Teneur en solvants:
- Solvants organiques: 0,2 %
- Teneur en substances solides: 79,7-79,8 %
- Changement d'état
- Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

- Informations concernant les classes de danger physique
- Substances et mélanges explosibles néant
- Gaz inflammables néant
- Aérosols néant
- Gaz comburants néant
- Gaz sous pression néant
- Liquides inflammables Liquide et vapeurs inflammables.
- Matières solides inflammables néant
- Substances et mélanges autoréactifs néant
- Liquides pyrophoriques néant
- Matières solides pyrophoriques néant
- Matières et mélanges auto-échauffants néant
- Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant
- Liquides comburants néant
- Matières solides comburantes néant
- Peroxydes organiques néant
- Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant
- Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	2.773 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 7)

Acryliertes Oligomer

Oral	LD50	550 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit)

97-86-9 méthacrylate d'isobutyle

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (FDA RL)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbit) (OECD 402)

33007-83-9 1,1,1-Triméthylolpropantri(3-mercaptopropionat)

Oral	LD50	1.000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol

Oral	LD50	619 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité**

- Toxicité aquatique:

97-86-9 méthacrylate d'isobutyle

ErC50/72h	26,5 mg/l (green alge) (OECD 301)
EC0	100 mg/l (BES)
NOEC	7,4 mg/l (green alge) (OECD 301)
NOEC/21d	1,69 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	>29 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 8)

LC50/96h 20 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)

33007-83-9 1,1,1-Triméthylolpropantri(3-mercaptopropionat)

EC50/48h 0,71 mg/l (daphnia magna)

LC50/96h 0,153 mg/l (Oncorhynchus mykiss)

Reaction mass of 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol and 2-[[2-(2-hydroxyethoxy)ethyl](4-methylphenyl)amino]-ethanol

EC50/48h 48 mg/l (daphnia magna)

EC50/72h >100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)

LC50/96h >100 mg/l (Cyprinus carpio)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.· **12.3 Potentiel de****bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

· **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· **12.7 Autres effets néfastes**· Autres indications écologiques:· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

20 00 00 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

20 01 27* peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

07 02 00 déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques

07 02 08* autres résidus de réaction et résidus de distillation

· Emballages non nettoyés:· Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**· ADR, IMDG, IATA

UN3269

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**· ADR

3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER

· IMDG, IATA

POLYESTER RESIN KIT

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**· ADR**
· Classe
· Étiquette

 3 (F3) Liquides inflammables.
 3
· IMDG, IATA
· Class
· Label

 3 Liquides inflammables.
 3
· 14.4 Groupe d'emballage**· ADR, IMDG, IATA**

III

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):
· No EMS:
· Stowage Category

 Attention: Liquides inflammables.
 -
 F-E,S-D
 A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:
· ADR
· Quantités limitées (LQ)
· Quantités exceptées (EQ)
· Catégorie de transport
· Code de restriction en tunnels
· Remarques:

 5L
 Code: See
 3
 E
 Sans composant du durcisseur: pas de matières dangereuses < 450 l

· IMDG
· Limited quantities (LQ)
· Excepted quantities (EQ)
· Remarques:

 5L
 Code: See SP340
 Sans composant du durcisseur: pas de matières dangereuses < 450 l
 Packing group III, if content of packaging < 30 l, according 2.3.2.3 IMDG

· IATA
· Remarques:

 Sans composant du durcisseur: 3/III UN 1866 Resin Solution
 Packing group III, if content of packaging < 30l, according 3.3.3.1.1 IATA
· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER, 3, III

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

1967/548 (1999/45); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG); 453/2010/EG

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Catégorie SEVESO

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU

2,6 g/l

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

(suite page 12)

FR

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 10.02.2025

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 10.02.2025

Nom du produit: BS 300 EASY Gießharz

(suite de la page 11)

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Date de la version précédente:

21.01.2025

· Numéro de la version précédente:

2

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

FR